



LA FAMILLE GRASSIN, NOTABLES SENONAIIS ET JOVINIENS

par Gilles Florent POISSONNIER

De gueule à trois lis de jardin
d'argent, posés deux en chef et
un en pointe.

à Michel HUBERTY

Cette famille, longtemps considérée comme originaire de la ville de Sens¹, semblerait plutôt avoir ses premiers ancêtres connus à Nogent-sur-Seine². C'est ainsi que l'on trouve :

- Jean GRASSIN, receveur de Nogent-sur-Seine pour le Roi de Navarre en 1419³.

- Guillaume GRASSIN, lieutenant du bailli de Madame de Bavière à Nogent-sur-Seine en 1419 et 1426. Erreur : source de la référence non trouvée.

Mais, suivant les dires de Simon Claude Grassin (lettre du 8 mars 1761 à M. de Sainte-Suzanne, exempt de la maréchaussée de Saint-Florentin), la filiation remonterait jusqu'à un Robert Grassin, premier secrétaire de Henri V, roi d'Angleterre « et de France » de 1413 à 1422...

Si son origine est mystérieuse, sa noblesse l'est toute autant. Car en effet, « vivre noblement », être qualifié de « noble homme »⁴ ou de « messire » au lieu de « maître », par exemple, ne prouve pas - et ne procure pas - un état de noblesse. Nous verrons d'ailleurs que les fortunes diverses des différentes branches n'amenèrent à leurs membres l'octroi de lettres de noblesse ou de confirmation de noblesse qu'au XVIII^e siècle ! Mais il faut toutefois remarquer que les charges possédées dès le XV^e siècle et, pour certains, des alliances opportunément contractées, leur assurèrent une réputation sociale très importante dans les bourgeoisies sénonaise et jovinienne.

Il faut encore signaler que peu de nobiliaires se sont intéressés aux Grassin et ceux qui les ont étudiés l'ont parfois fait avec beaucoup de simplicité. Aussi, la consultation des documents des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale nous permet de présenter aujourd'hui une généalogie renouant avec la vérité historique. Mais il faut cependant la manier avec prudence, car il subsiste encore quelques lacunes qui nous obligent à douter de certaines parentés.

En outre, il semblerait - fait anecdotique - que Pierre de Grassin directeur général des monnaies de France, avait décidé d'établir une monographie familiale et avait entrepris la collecte des papiers de famille auprès de ses parents. Mais ce projet n'a pas abouti car ces documents furent apparemment versés à Simon Claude Grassin, vers 1720, par ce même Pierre. Que sont-ils devenus à une époque où la mémoire familiale les a oubliés ?

Avant de présenter cette généalogie, Je tiens à remercier M.M. Alain Noël et Etienne Meunier, sans qui cet article ne serait pas. Leurs apports, leurs conseils judicieux et savants m'ont permis de mener à bien cette étude. Je tiens également à remercier pour son aide, la famille elle-même et notamment M. Bernard de La Celle de Châteauclos qui a accueilli très favorablement la parution d'une généalogie de sa famille maternelle. Qu'ils trouvent ici ma plus sincère gratitude.

Sources et sigles utilisés dans le texte :

M. : Supplément au « Dictionnaire Historique, Généalogique et Géographique... » de Louis Moreri, 2 volumes, Paris 1735.

St.-A. : « Nobiliaire universel de France » de Nicolas Viton de Saint-Allais, 2^e édition 1872-1875, 21 volumes.

B. : petit dictionnaire généalogique des gens du Parlement de Paris, manuscrit, dont l'unique exemplaire est conservé aux Archives de la Seine, cote 6 AZ 900. Son auteur est le fameux Blanchard.

WB. : « Notices généalogiques » du Baron Henry de Woëlmont de Brumagne, 8 volumes, Paris 1923-1935.

R.D.C. : « Dictionnaire Historique de la Champagne Méridionale » d'Alphonse Roserot, 3 volumes, Langres 1942-1948.

A.D.C.O. : Archives départementales de Côte d'Or.

A.D.Y. : Archives départementales de l'Yonne.

A.D.S.M. : Archives départementales de Seine-et-Marne.

A.D.A. : Archives départementales de l'Aube.

A.D.S. : Archives départementales de la Seine.

A.N. : Archives Nationales.

B.N. : Bibliothèque Nationale.

« souvenirs de famille de 1781 à 1842 » du Vicomte Pierre Nicol Charles de Grassin, Autun 1880.

« Mémoire pour la Comtesse de La Celle, héritière par bénéfice d'inventaire du Sieur Grassin, directeur général des monnaies ... contre le sieur Grassin, maréchal des camps et armées du Roi » 1764 (B.N. 40 Fm 16708).

Le premier personnage que chacun s'accorde à reconnaître comme l'ancêtre le plus anciennement connu est Guillaume GRASSIN. Il serait cité dans un document de 1440... mais aucune des sources consultées ne s'en réfère précisément. Son existence est néanmoins attestée dans l'arrêt du Parlement de Paris du 23 septembre 1595, comme le sont celles de ses deux fils Pierre et Laurent, ainsi que leur descendance immédiate.

I. Guillaume GRASSIN (né vers 1400 ?).

On le dit seigneur d'un fief appelé « des Grassins » sis près de Sergines⁵, qui serait le berceau de la famille... En outre, peut-être s'agit-il du même Guillaume, cité dans l'introduction, connu à Nogent-sur-Seine comme lieutenant du bailli. Il aurait épousé Etiennette HODOARD⁶. De ce Guillaume sont indéniablement issus au moins deux fils :

- Pierre qui suit chapitre A
- Laurent qui suivra chapitre B.

CHAPITRE A

II. Pierre Erreur : source de la référence non trouvée GRASSIN (né vers 1443 ?) - † 1525- inhumé dans le chœur de l'église des cordeliers de Sens.

C'est lui qui fit la fortune de sa famille. Par le biais d'une alliance opportunément contractée, il s'éleva à un rang social de premier ordre. Il avait en effet épousé, sans doute vers 1470, Denisette de Montigny, fille de Nicol, avocat du Roi au bailliage de Sens et bailli de Courtenay, et de Catherine de Mazentin. La dot de celle-ci fut constituée (en partie ?) par le fief de Montalau⁷. Pierre Grassin en rendit aveu le 6 février 1477 comme donataire de son feu beau-père⁸. Il apparaît alors comme bailli de Courtenay, charge dans laquelle il avait dû succéder à Nicol de Montigny.

Sans doute était-ce lui qui fut également lieutenant-général au bailliage de Sens jusqu'en 1482 puis avocat et conseiller du Roi en ce même bailliage. Mais on trouve encore vers la même époque la mention d'un Pierre Grassin, licencié en lois, bailli de Joigny (1484)⁹, puis d'un même personnage bailli du Chapitre (1494)¹⁰. Or, suivant les conjectures de M. Etienne Meunier, « le cumul de fonctions judiciaires entre tribunaux royaux et seigneuriaux est en principe interdit. Mais l'ordonnance édictant la règle visant des cas réels et la Monarchie préférant agir avec souplesse, peuvent nous mettre en présence d'une exception. Qui plus est, la situation politique troublée jusqu'à la mort de Charles le Téméraire et la volonté de Louis XI de ne pas s'embarrasser de principes ou d'en être esclave, peuvent renforcer l'idée d'une exception. Cependant, la rareté de la documentation ne permet pas d'exclure un cas d'homonymie. »

Toujours est-il qu'il fut en 1475 (nouveau style) à la cérémonie de la prise de possession de l'archevêché de Sens par Louis de Melun, archidiacre dudit Sens et de Melun, lequel était le procureur de Tristan de Salazar, le nouvel élu.

Cette ascension sociale se paracheva sans doute par les donations que lui fit Louis de Chancy, écuyer, seigneur de Malay, par son testament du 9 juillet 1482¹¹. Exécuteur de ses dernières volontés, Pierre Grassin reçut 100 sols de rente¹² sise sur le fief de Heurtebise et le moulin de Dollot, les droits qu'il possédait alors sur le fief de Mont-Regnault, le fief de Trémont avec les dépendances et les 3/4 du fief de Denisot, sis à Malay-le-Roi, en commun avec Claude Thomas, chanoine de Sens.

Vers la fin de sa vie, le 27 août 1517, il acheta à René Vincent¹³, procureur du Roi à Montfaucon (en Anjou), une rente litigieuse de 17 sols sise sur un arpent de vignes à Bois-le-Roi¹⁴.

On sait également qu'il contribua largement à l'édification de l'église et du couvent des Cordeliers de Sens, et qu'il eut de sa femme - aussi inhumée dans le chœur de cette église - trois enfants :

- Savinien¹⁵, qui est cité en 1482 dans le testament de Louis de Chancy, par lequel il reçut « une patenostre de corail et une petite génice âgée d'environ ung an... » On ne sait pas ce qu'il devint, mais on le suppose mort jeune.

- Hélène, également citée dans ledit testament de 1482, par lequel Louis de Chancy lui fit don « d'une génice et (d') une bourse de soye estant en son coffre, lad. génice estant âgée de deux ans... »

Elle fut plus tard la femme de Savinien NOIROT, avocat du Roi au bailliage de Sens.

- Christophe qui suit en 1.

1

III. Christophe GRASSIN † 1509- inhumé dans le chœur de l'église des Cordeliers de Sens.

Il n'apparaît pas dans le testament de 1482, mais en 1492 on voit que Robert Hodoart, licencié en lois, clerc de l'église de Sens, résigna sa chapellenie de Saint-Thomas (en l'église de Sens) en faveur de Christophe Grassin¹⁶. S'il s'agit du même qui nous intéresse ici, cette indication voudrait montrer qu'il aurait choisi dans un premier temps la carrière ecclésiastique, mais qu'il l'aurait bientôt abandonnée, peut-être à la suite du décès prématuré de son frère Savinien...

Il est toutefois certain qu'il fut, tout comme son père - qu'il précéda dans la tombe - avocat et conseiller du Roi au bailliage de Sens. Il aurait en outre reçu de ce dernier le fief de Trémont en avance d'hoirie (?), car il en est souvent cité comme seigneur. Il avait épousé Marie LE CIRIER, fille de Jean¹⁷ conseiller au Parlement, veuve, elle se remaria à Nicolas COTTON¹⁸, conseiller au même Parlement. Christophe Grassin en eut deux enfants :

- Pierre (II) qui en 2.
- Thierry qui suivra en 3.

2

IV. Pierre (II) GRASSIN. † 18 octobre 1569¹⁹ inhumé le 20 suivant dans la chapelle Saint-Paul de l'église Saint-Séverin de Paris.²⁰

En 1509, il se trouvait, avec son frère cadet, sous la garde-noble de leur aïeul Pierre (I). A la mort de ce dernier, ils héritèrent, sans doute en indivis de tous ses biens.

Le 3 juillet 1534, ils rendirent hommage du fief, terre et seigneurie d'Ablon-sur-Seine qu'ils venaient d'acquérir de Jean Céname, seigneur de Luzarches²¹. Pierre (II) était alors avocat au Parlement (de Paris). Quelques années plus tard, les deux frères effectuèrent un partage de leurs biens et Pierre (II) reçut, entre autres choses, cette terre et seigneurie (avec château) d'Ablon-sur-Seine, dont il rendit hommage le 2 juillet 1547²². Il était alors conseiller au même Parlement, ayant été en effet reçu dès le 17 septembre 1543²³.

Pierre (II) est encore dit seigneur de Malay-le-Roi (bien qu'il n'en possédât certainement pas la totalité), de Leschiquier, de Tout-Y-Faut, de Montgodefroy et de Quincy, vicomte de Buzancy et seigneur de Pomponne à cause de sa femme (cf. note Erreur : source de la

Cahier généalogique de l'Yonne n° 2 (1984) référence non trouvée). Il possédait encore une terre près d'Arcis-sur-Aube²⁴. Il épousa bientôt Marie COURTIN (le contrat de mariage étant du 13 janvier 1548), sans doute veuve de Nicolas de Hacqueville, conseiller au Parlement de Paris²⁵. Elle était la fille et héritière de Jean (II), seigneur de Pomponne²⁶, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris et de Marguerite de Conan. Elle mourut le 4 (alias le 7) septembre 1559, étant âgée de 29 ans.

En 1562-1563, on retrouve Pierre (II), capitaine dans la milice bourgeoise du quartier Langlois à Paris²⁷.

Son testament, qu'il fit le 16 octobre 1569, est un exemple de bonté et de piété²⁸. Il nous indique également qu'elle devait être sa fortune. Il ordonna que soit distraite de ses blens la somme de 30 000 livres tournois qui devra être employée par Thierry, son frère et exécuteur testamentaire, et sur le conseil de leur oncle Antoine Le Cirier, évêque d'Avranches, à la construction d'un collège de pauvres. Et dans le cas où cette somme ne suffirait pas, il demande que son frère y mette de ses biens, « ce qu'il croit qu'il fera de bon cœur ». En outre, au cas où son fils Pierre venait à décéder sans enfants, il veut que soit pris sur les biens de ce dernier la somme de 6 000 livres tournois, laquelle somme destinée aux mêmes fins que la précédente. Il veut que les futurs élèves, boursiers de ce collège, soient choisis prioritairement parmi les pauvres de la ville de Sens et des environs.

De son mariage étaient issus deux enfants :

- Pierre (III) qui, sans doute, fut prêtre, doyen de Bray-sur-Seine et demeurait à Paris. En ces qualités, il fit don le 2 octobre 1558 à Marie Marcel, veuve de Pierre Lorin, marchand, orfèvre et bourgeois de Paris, d'une portion de vigne sise au terroir de Créteil, au lieu-dit « le Mont de Mély », avec les vins récoltés, à charge de payer les labours²⁹

Bientôt, il héritera de tous les biens de sa famille par le décès de son père, mais n'en profita pas. Il testa le 7 novembre 1569³⁰, étant malade. Et s'il s'agit du même peut-être avait-il quitté son état d'ecclésiastique, car il est qualifié d'écuyer... Il mourut peu après. Ses ultimes volontés confirmèrent celles de son père. Il légat néanmoins, outre les 30 000 et 6 000 livres tournois susdits, une somme de 1 200 livres pour la fondation du même collège.

- Anne, qui mourut sans alliance.

3

IV. Thierry GRASSIN. † vers 1584. Avec son frère aîné, il était en 1509 sous la garde-noble de son aïeul Pierre (I). En 1525, ils héritèrent - sans doute en indivis - des biens de ce dernier. A ce titre, ils rendirent hommage, le 3 juillet 1534 de la terre et seigneurie d'Ablon-sur-Seine. Thierry était alors avocat au Parlement de Paris. Quelques années plus tard, ils effectuèrent un partage de leurs biens, et Thierry semble avoir reçu entre autres choses, le fief de Trémont. Puis à la mort de son neveu Pierre (III) il réunit entre ses mains tous les biens de sa famille... et dès le 14 décembre 1569, il rendit hommage du château, terre et seigneurie d'Ablon-sur-Seine³¹. Il avait déjà fondé, cette même année l'église Saint-Médéric (alias Saint-Merry) de Paris³².

Exécuteur des testaments de ses frère et neveu, il ne tarda pas à concrétiser les desseins de ceux-ci : la

Grassin

fondation d'un collège. C'est ainsi que le 26 avril 1571, « il passa un contrat d'échange par lequel il donna 450 livres tournois de rente, en neuf parties, à Jean Jacques de Mesmes, seigneur d'Arches ; conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son Hôtel, et à ses co-héritiers », recevant en contre-partie une grande maison, qui servit plus tard d'ancien corps au collège³³, et deux autres maisons, sises dans la rue des Sept-Voies et qui faisaient face à l'église Saint-Hilaire³⁴. Puis, en mai suivant, il acheta trois autres maisons situées rue des Amandiers (sur la Montagne Sainte-Geneviève) à Gillette et Isabelle Cuerly, sœurs, pour la somme de 7 800 livres tournois. Le 15 du même mois, il en acquit une autre (située sur le carrefour de cette Montagne) des héritiers de Jean Clevet, bourgeois de Paris, pour la somme de 4 027 livres 10 sous tournois.

Mais malgré ces actions de piété, il semblerait qu'il eût des démêlés avec la Cour des Aides de Paris et qu'il fût condamné par elle à une amende que le Roi demandât à être payée en 1572³⁵ (35).

Par un acte de donation du 13 février 1578, il laissa toutes les susdites acquisitions au principal et aux boursiers du collège, avec en outre une somme de 2 851 livres 12 sous 11 demi-pites tournois de rente annuelle, en 26 parties, constituées sur l'Hôtel de Ville de Paris. Et par son testament du 5 février 1584, il compléta encore cette donation par le legs, notamment, de tous les livres qui composaient la bibliothèque de sa maison, sise rue Saint-Avoye. IL ordonna également à son héritière du côté maternel Antoinette Le Rebours (cf. note Erreur : source de la référence non trouvée), l'achat d'une maison, rue des Amandiers (joignant l'entrée du collège d'un côté et tenant aux maisons acquises des sœurs Cuerly de l'autre), et qu'elle soit déchargée de la mouvance par le paiement de l'indemnité due au seigneur concerné, afin qu'elle soit tenue en main-morte par le collège³⁶ (36).

CHAPITRE B

II. Laurent (I) GRASSIN

Il demeurait à Nogent-sur-Seine³⁷ mais possédait semblait-il quelques biens à Joigny. C'est ainsi qu'en 1500, il céda à la communauté des habitants de cette ville un bâtiment, sis paroisse Saint-André, donnant sur les rues Jacques-d'Auxerre et Bourg-le-Vicomte³⁸.

Il est qualifié sieur de Dongers (alias Daugers) et de Vaudrey³⁹. De son épouse, dont on ne connaît pas le nom, il eut au moins :

- Christophe qui suit en 1.

1

III. Christophe GRASSIN. Il demeurait également à Nogent-sur-Seine, mais vint s'installer à Joigny, peut-être à l'occasion de son mariage avec Colombe Ferrand.

On sait qu'il possédait quelques biens sis à Saint-Aubin-sur-Yonne⁴⁰, et qu'il tenait les mêmes fiefs que son père. Il eut de sa femme :

- Laurent (II) qui suit en 2.

et peut être encore

- Guillaume (I) qui suivra en 27

- Catherine, qui fut la femme de Pierre PUISOYE⁴¹

- Jean qui suivra lui aussi en 27.

IV. Laurent (II) GRASSIN † (vers 1600 ?). Il était contrôleur du grenier à sel de Joigny⁴² et marchand dans la même citée. On le retrouve dans cette dernière activité en 1583, lorsqu'il acheta le 23 mars, une partie de la succession de Catherine Ferrand, veuve de Jean Thenyn, consistant en une maison et terres sises à Joigny, à Etienne Ferrand, procureur du Roi en la province de Sens⁴³.

Mais bientôt, il hérita des biens immobiliers considérables de la branche aînée de sa famille, suite au décès de son cousin Thierry Grassin. Laurent eut à ce sujet à se débattre avec la justice, car de nombreuses personnes alliées aux Grassin vinrent réclamer leur part d'héritage. Les historiens ont fait de ces procès une légende : on a cru pendant longtemps que ce Laurent (II) n'était point de la famille de Pierre (II) et de Thierry, et qu'à ce titre, il ne pouvait en hériter... ou bien que la condition de marchand - qui était celle de Laurent (II) - lui « interdisait » de recevoir un tel héritage... En fait, il n'en est rien : Laurent (II) n'était pas en effet un simple marchand mais un bourgeois cossu qui possédait en parallèle un office important. Il était en outre, et sans aucun doute subsistant, le cousin au second degré de Pierre (II) et de Thierry.

Alors pourquoi ces difficultés avec la justice ? Lorsque Thierry Grassin décéda en 1584, de nombreux héritiers étaient alors concernés, ce qui amena de longs conflits :

- Laurent (II), pour les biens propres de sa famille, et qui lui furent adjugés par deux sentences des requêtes du Palais de 1586 et 1587⁴⁴.

- Antoinette Le Rebours, pour tous les biens qui appartenaient personnellement à Maris Le Cirier, mère de Pierre (II) et de Thierry (cf. note Erreur : source de la référence non trouvée), lesquels lui furent définitivement adjugés par un arrêt du Parlement de Paris du 23 septembre 1595, au rapport de Me Tenard en la 4^e Chambre des enquêtes⁴⁵.

- Claude et Pierre de Hacqueville, pour la terre de Pomponne (notamment ?), et peut être Gabrielle Hennequin pour la Villeneuve-aux-Anes (cf. note Erreur : source de la référence non trouvée).

- on voit encore que Marguerite de Noyon, veuve de Thomas Le Marquis, marchand bourgeois de Paris, demeurant rue du Mouton (paroisse Saint-Jean-en-Grève), Nicolas de Noyon, et Rémy Rozoy, huissier du Roi en la Cour des Monnaies, à cause de Claude de Noyon sa femme, s'accordèrent le 21 novembre 1587 « au sujet de la succession de Thierry Grassin, avocat en la cour du Parlement »⁴⁶, et sans doute beaucoup d'autres encore.

En 1595, au moment du susdit arrêt du Parlement, Laurent (II) était devenu président en l'élection et garde des sceaux du comté de Joigny.

Il vivait encore en 1599, dans un âge sûrement très avancé, puisqu'il donna procuration à son fils Laurent (III) pour rendre hommage de la terre d'Ablon-sur-Seine. Il mourut sans doute peu de temps après. Il avait épousé, semble-t-il en premières noces, Anne Saulnier (ou Saulin)⁴⁷, qui lui donna cinq enfants :

- Laurent (III) qui suit en 3.
- Christophe, que l'on dit seigneur d'Ablon-sur-Seine (en indivis avec son frère aîné ?) et de Trémont. Il

fut curé de l'église Saint-Jean de Joigny, puis chanoine et archidiacre de Melun en l'église Saint-Etienne de Sens (48). Il fut encore doyen de l'église Notre-Dame de Bray-sur-Seine⁴⁸.

- Colombe⁴⁹, qui épousa en premières noces Julien HATIN, apothicaire et bourgeois de Sens, déjà mort le 25 août 1585⁵⁰. Elle se remaria à Loys ROUSSAT, marchand et bourgeois de Sens, qui était fondé de pouvoir de Thierry Grassin. Elle vivait veuve le 5 mars 1608, date à laquelle ses enfants Julien Roussat, écuyer, seigneur de Trémont, demeurant à Villotte-sur-Ource, Colombe Roussat épouse de Pierre Fauvelet, marchand à Sens, et Nicolas Roussat, aussi marchand à Sens, s'accordèrent sur un litige né des avances que leur mère leur avaient faites dans leur contrat de mariage⁵¹. Ceci nous apprend que le fief de Trémont fut donc morcelé. Colombe Grassin en aurait reçu une part (en augmentation de son mariage ?), celle-ci passant ensuite, en avance d'hoiries, à son fils qui s'intitulait ainsi « seigneur de Trémont ».

- Jeanne, citée comme marraine de Marguerite Grassin, fille de Guillaume (I) (cf. en Erreur : source de la référence non trouvée). Elle pourrait avoir épousé Savinien SENON, marchand à Sens (le contrat de mariage étant signé le 17 juin 1568 devant Me Jean-Baptiste Barreau, notaire à Sens)⁵².

- Jacques (I) qui suivra en 14.

Laurent (II) aurait épousé en secondes noces Anne CALMEAU, citée dès 1567, et dont il n'aurait pas eu de postérité.

3

V. Laurent (III) GRASSIN † (avant 1617 ?)

Il est qualifié président en l'élection de Joigny en 1599 et 1611⁵³. En 1599, il reçut procuration de son père afin de rendre hommage pour la terre d'Ablon-sur-Seine, ce qu'il fit le 4 mai de cette année. Il était alors avocat en Parlement⁵⁴. Héritant bientôt des biens de son père, il se dessaisit de la seigneurie d'Ablon en faveur de François de Loberan, seigneur de Montigny, maître ordinaire des requêtes de l'Hôtel⁵⁵. Il était alors (1603) seigneur de Dongers, Vaudrey, Malay-le-Roi, Denisot... et conseiller du Roi. Il est en outre le premier de sa famille à apparaître avec le titre de vicomte de Sens⁵⁶.

Le 4 mai 1610, il rendit aveu pour le fief de Trémont à l'Archevêque de Sens⁵⁷.

Il avait épousé Charlotte LE BEUF, fille de Nicolas, contrôleur au grenier à sel de Joigny, et d'Anne Chaliveau. Elle vivait veuve en 1620. Laurent (III) en eut huit enfants :

- Laurent (IV) qui suit en 4.

- Anne, baptisée en l'église Saint-Thibault de Joigny le 1^{er} décembre 1579. Elle épousa Etienne BRIDERON, avocat en Parlement, demeurant à Courtenay (le contrat de mariage fut signé le 28 avril 1608 devant M^e Hilaire Martin, notaire à Sens).

- Christophe, baptisé à Saint-Thibault le 28 mars 1589.

- Jean, baptisé à Saint-Thibault de Joigny le 10 mai 1584. Il mourut sans doute au berceau.

- Jean, baptisé à Saint-Thibault le 15 août 1599. En 1620, il est conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes⁵⁸. Il fonda sans doute une branche troyenne de la famille Grassin, car on trouve en 1664 un Jean Grassin

Cahier généalogique de l'Yonne n° 2 (1984)
(le même ?), échevin de cette ville⁵⁹, puis en 1671, un autre (ou toujours le même), juge garde en la monnaie de Troyes⁶⁰.

- Anne, baptisée à Saint-Thibault le 28 mars 1594.
- Marguerite, baptisée à Saint-Thibault le 20 octobre 1597. Elle épousa Edme MERILLE, avocat au siège présidial de Sens, avec qui elle vivait en 1620⁶¹.
- Edmée, baptisée, à Saint-Thibault le 20 octobre 1597 (sans doute jumelle de la précédente), et y inhumée en janvier 1684. Elle avait épousé Jacques MOREAU.

4

VI. Laurent (IV) GRASSIN baptisé en l'église Saint-Thibault de Joigny le 9 avril 1574- † avant 25 septembre 1642⁶².

Il fut reçu le 24 mars 1602 conseiller au bailliage et siège présidial de Sens⁶³. Il hérita, quelques années plus tard, des biens de son père, et devint vicomte de Sens, seigneur de Trémont, Malay-le-Roi, Dongers, Vaudrey, Denisot. Le 6 septembre 1623, il fit enregistrer les lettres le nommant élu en l'élection de Sens⁶⁴. Il demeurait d'ailleurs en cette ville, rue du Saint-Esprit, sur la paroisse Saint-Hilaire. Il avait épousé Jeanne BERNARD (le contrat de mariage étant signé le 15 novembre 1601), fille de Guillaume, bailli de Bray-sur-Seine, et de Nicole BORDIER. Elle lui donna huit enfants :

- Laurent (V) qui suit en 5.
- Nicole qui passe contrat de mariage le 7 octobre 1621 devant Me Hilaire Martin, notaire à Sens, pour épouser Guy RIOTTE, écuyer, fils de Charles, conseiller du Roi, élu en l'élection de Melun, et de Marie HAVART
- Antoine qui suivra en 6.
- Christophe qui suivra en 9.
- Bernard qui fut chanoine et grand archidiacre de Sens (cité comme tel en 1644⁶⁵).
- Louis, chanoine et archidiacre d'Etampes en l'église de Sens⁶⁶. En 1674, il était cellérier dans cette même église⁶⁷.
- François qui suivra en 10
- Claude qui suivra en 13.

5

VII. Laurent (V) GRASSIN. Le 12 mai 1635, il fut reçu conseiller au Parlement de Metz⁶⁸.

Il hérita d'une partie des biens de son frère et devint vicomte de Sens, seigneur de Trémont, Malay-le-Roi, Denisot... Il épousa, le 26 avril 1644, Claude (de) Moncourt, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Villemanoche, conseiller au bailliage de Sens, et de Marie David. Il en eut deux enfants :

- Charlotte Julienne, qui épousa le 23 novembre 1666 en l'église Sainte-Colombe de Sens, Charles Amédée de MARTINENG, chevalier, seigneur et baron de Vinneuf, seigneur de la Roganne.
- Marie Nicole, dit dame de Trémont (en partie ?) et de Denisot. Elle épousa le 5 février 1674, en l'église Sainte-Colombe de Sens, Louis de ROGRES de LUSIGNAN, seigneur (dit le Marquis) de Chamfignelles, seigneur de Salles, Bourrain..., capitaine de cavalerie. Il fut baptisé le 27 juillet 1646 et mourut en 1682, étant le fils de Charles, chevalier de l'Ordre du Roi, sire et baron de Langlée, seigneur de Chevrainvilliers Boulogny; Bois-

Grassin

le-Roi et de Marie de (Saulcières) de Tenance, baronne et châtelaine de Champignelles.

La Dame de Trémont apparaît encore en 1701, comme détentrice d'une rente (à partager avec Eracle Villiers, prévôt royal de Dixmont, constituée en 1654 sur le grand moulin à blé dudit Dixmont), comme héritière de son oncle Louis Grassin, cellérier de Sens⁶⁹.

6

VII. Antoine GRASSIN † (à La Ferté-Alais). Il reçut, sans doute en apanage, les terres de Grand-Fontaine et de Bonfris. D'abord capitaine d'infanterie au Régiment de la Reine, il fut ensuite exempt de la première compagnie des gardes du corps du Roi (sous les ordres du Comte de Tresmes) par lettres de provisions du 28 septembre 1643⁷⁰.

Il fit son testament le 1^{er} juin 1652 et mourut dans la maison claustrale de son frère Louis⁷¹. Il avait épousé (le contrat de mariage est du 30 janvier 1643) Geneviève CHARTIER, qui lui donna un fils :

- Guillaume Louis qui suit en 7.

7

VIII. Guillaume Louis GRASSIN. Héritant de son père, il devint seigneur de Grand-Fontaine et de Bonfris... Il épousa (le contrat est du 17 janvier 1669) Octavie ROUSSEAU, sans doute le 19 ou le 20 en l'église Saint-Germain de Paris⁷². Elle était la fille de Nicolas, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi.

On le retrouve comme prévôt provincial de la maréchaussée de Melun et de Nemours et conseiller du Roi, en 1672, lors de la donation que lui fit René Rousseau, son beau-frère, de tous ses biens meubles et immeubles. Guillaume Louis, qui demeurait ordinairement à Melun, était alors logé à Paris, rue de la Huchette, à l'enseigne de la Cloche⁷³.

Puis en 1711, il procéda à la substitution de la terre de Mormant pour Jacques Charles Grassin, son cousin (cf. en Erreur : source de la référence non trouvée), à la condition de l'extinction de la descendance de ses enfants⁷⁴. Il ne semble pas que cela se fit...

Enfin, un arrêt des commissaires du Conseil en 1715 lui confirma sa noblesse⁷⁵. De son épouse il eut trois enfants :

- Louis, garde marine, qui mourut en 1690 en service. Il ne s'était pas marié.
- Pierre qui suit en 8.
- Octavie Marguerite, née vers 1674. Elle reçut pour dot la terre de Mormant. Elle épousa⁷⁶ (contrat de mariage du 4 juin 1691) Melchior de REQUELEYNE, baron de Saint-Vallier, receveur général en titre des décimes de Bourgogne et Bresse, le 5 juin 1691 en l'église Saint-Sulpice de Paris. Il était le fils de Philippe et de Charlotte Cochet, dame de Saint-Vallier.

8

IX. Pierre (de) GRASSIN † 1760. Lorsqu'il hérita des biens de ses parents, il fut à la tête d'une très importante fortune. Il eut les terres proprement Grassin et les biens Rousseau. Ainsi, il se titrait seigneur et châtelain de Mormant, Lady, Ozouer-le-Repos, Bressoy... Il possédait également des terres à Granges-Bléneau⁷⁷. Puis il l'agrandit considérablement en achetant, en 1719, la baronnie de Dienville⁷⁸, puis celle d'Arcis-sur-Aube⁷⁹,

Cahier généalogique de l'Yonne n° 2 (1984)
 dont il rendit aveu en 1731⁸⁰... Dans l'un et l'autre de ces lieux, il laissa une réputation de grand bienfaiteur : à Dienville, il construisit un château et un canal, malheureusement resté inachevé... A Arcis, il fit également construire un château, fit venir en 1730 le premier métier à bras de la ville, releva l'église détruite par les deux grands incendies de 1719 et 1727... En 1720, il acheta encore les portions des seigneuries du Petit-Mesnil, Chaumesnil et La Giberie qui appartenaient à Jacqueline d'Aigremont, moyennant la somme de 4 000 écus et un logement-pour la vie durant de la cédante⁸¹. Puis il acquit encore les seigneuries de Dosnon⁸², de Mesnil-la-Comtesse Erreur : source de la référence non trouvée, de Saint-Didier Erreur : source de la référence non trouvée, dont il rendit hommage le 11 juin 1721⁸³, la seigneurie d'Unienville (1723) Erreur : source de la référence non trouvée, dont il rendit hommage le 14 mars 1724 et aveu le 17 mars 1740⁸⁴... la mairie royale d'Amance (1720) Erreur : source de la référence non trouvée, dont il rendit hommage le 29 novembre 1729⁸⁵... etc. En 1734, il vendit une grande partie de toutes ces terres (dont Arcis-sur-Aube) à Barthélemy Thoinard, fermier général. Mais sa carrière professionnelle fut également une réussite. Conseiller du Roi, il fut nommé trésorier général des monnaies de France par lettres insinuées le 27 avril 1705⁸⁶ (81b). Bénéficiant des faveurs du Souverain, ce dernier par un édit de février 1717, créa de nouveau la charge de directeur général des monnaies de France qui avait été supprimée après la mort de son oncle maternel. Il en fut pourvu le 4 mai suivant par lettres insinuées le 13⁸⁷. Il occupa son ministère à regrouper tous les documents tant imprimés que manuscrits existant sur cette matière, et fit faire des recherches dans les greffes et dépôts du conseil, du Parlement, et de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnaies... afin d'en réunir une collection et une érudition curieuses et uniques en Europe⁸⁸.

Il avait épousé (contrat signé le 17 octobre 1707)⁸⁹ Charlotte du PUIS d'IGNY, fille de François, seigneur de Boismarsais et de Moulignon, capitaine dans le régiment de Lyonnais, commandant les ville et château de Marnay, et de Charlotte de Selve. Elle testa le 4 mai 1738⁹⁰ et mourut sans postérité le 20 avril 1749.

9

VII. Christophe GRASSIN † 18 novembre 1680 - inhumé église des Jacobins de Provins.

Il reçut en partage les terres de Dongers, Vaudrey... et est qualifié d'écuyer. Capitaine d'infanterie dans le régiment de la Reine, il fut aussi gentilhomme ordinaire de la maison de Gaston de France, duc d'Orléans. Vers 1670, il acquit la part que la famille Tolleron possédait sur les hautes censives de Dixmont. Il se trouvait ainsi seigneur censier de ce village pour les hameaux de Grange-Pourrain, La Grange-aux-Malades, Villefroide, La Grande Fontaine et Le Buisson-Jacob⁹¹. Puis en 1674, Jules Hardouin Mansart et son frère Michel Hardouin Mansart, tous les deux architectes des bâtiments du Roi, lui donnèrent le quart de ce qu'il auront dans un procès qui était alors pendant au Parlement de Paris⁹².

Il aurait épousé, en premières noces, Jeanne PETIT. Mais de Catherine LE RAT (sa seconde épouse ?), fille de Pierre, seigneur de La Grange-Seval, il eut cinq enfants :

Grassin

- Laurent Christophe, qualifié seigneur de Dongers, et qui fut prêtre.

- Charles, qui fut lieutenant dans le régiment de l'Ile-de-France puis dans celui de la Reine. Il fut tué à la bataille de la Marsaille (Piémont) donnée le 4 octobre 1693.

- Louis, seigneur de Vaudrey, du Magny et de Sully. Il est mort sans alliance.

- Joseph qui suit en 10.

- François, seigneur de Maurepas. Il fut capitaine de grenadiers dans le régiment de Picardie et Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

10

VIII. Joseph GRASSIN. Il fut seigneur de La Grange, Vaudrey, La Rachonnière... après son père. Il épousa en premières noces (le contrat de mariage est du 18 juillet 1715) Marie Agathe ANGENOUST, fille de Jacques, seigneur de Birouis et de Bouy, et de Jeanne Agathe Thiboust de Berry.

Il en eut :

- Louis Gaspard, né le 4 et baptisé le 6 août 1717, en l'église de Dixmont.

- Anne Thérèse Françoise, héritière de tous les biens de son rameau. Elle épousa Charles François Marie, comte de PERCY, seigneur de Grégy... Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, commandeur de celui de Saint-Etienne de Toscane. Il mourut en juillet 1782 en son château de Percy, à l'âge de 70 ans⁹³.

Madame de Percy fut convoquée en 1789 à l'assemblée de la noblesse des bailliages de Nivernais et Donzinois⁹⁴.

et d'autres enfants déjà morts en 1730.

(et peut-être aussi :

Marie Thérèse, qui fut élue abbesse des Cordelières du Mont-Sainte-Catherine de Provins en 1725. Elle mourut en 1735 et eut Marguerite Dumont pour successeur⁹⁵).

Joseph GRASSIN épousa en secondes noces (le contrat est du 22 mai 1726) Charlotte POCHON, fille de Maximilien, seigneur des Guay, et d'Espérance ANCEL. Il n'en eut pas d'enfants.

11

VII. François GRASSIN. Il était conseiller du Roi élu en l'élection de Sens et épousa, en 1642, Nicole GRATIEN, qui donna deux enfants :

- Louis François qui suit en 12.

- Louise, morte le 3 février 1697 (à l'âge de 42 ans) dans le cloître nécrologue des Ursulines de Sens.

12

VIII. Louis François GRASSIN, né vers 1648 - † le 5 février 1702 à Sens (paroisse Saint-Pierre-le-Rond - inhumé le 6 suivant dans l'église des Cordeliers de Sens.

D'abord conseiller au bailliage de Sens, il fut ensuite avocat au Parlement. Il est qualifié d'écuyer et de seigneur de la Pacaudière et des Coquilles. En 1696, il fit enregistrer ses armes dans l'Armorial Général : il y est qualifié de conseiller au siège présidial de Sens⁹⁶.

Il épousa, en l'église Sainte-Croix de Sens, le 17 mars 1674, Antoinette ROUSSELET, alors âgée de 14 ans. Elle fut la mère de cinq filles et mourut avant 1697.

- Marie Antoinette Louise, qui mourut le 12 décembre 1742 et fut inhumée dans le chœur de l'église Saint-Pierre-le-Rond.

Elle avait épousé le 19 novembre 1697, en cette église Saint-Pierre-le-Rond de Sens (le contrat fut signé la veille devant M^e Louis Pelée, notaire à Sens), Jean Charles DEMAS, seigneur de Champboucher, capitaine-enseigne des Cent Suisses du Duc d'Orléans, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Il était le fils de Jean, Seigneur de Champboucher et conseiller au présidial de Sens, et de Marie de Séjourman.

- Louise Nicole, qualifiée de dame de Trémont, qui mourut le 2 avril 1778 à Sens (paroisse Saint-Didier) à l'âge de 95 ans.

Elle avait acheté le 10 septembre 1726 le fief du Clos-Aubry et la ferme de la Grange-aux-Malades, à Armand Richard Motet, bailli et lieutenant-général de Police de Pont-sur-Seine⁹⁷, époux de Catherine Villiers, et à Paul Motet, avocat à Pont-sur-Seine, époux de Marie Villiers, filles de défunt Eracle Villiers, prévôt royal de Dixmont⁹⁸. Le 7 septembre 1720, devant M^e Franjou, notaire à Dixmont, elle donna à loyer la ferme de Champfuet, relevant du prieuré de l'Enfourchure, à Edme BILLY, laboureur à Vaulevrier, épouse de Symone Varache. Elle teste le 10 février 1778⁹⁹.

- Madeleine Françoise, morte le 13 mars 1750, à l'âge de 66 ans, et inhumée dans l'église Saint-Didier de Sens. Elle avait épousé le 6 novembre 1721, en l'église Sainte-Colombe de Sens, Nicolas COUSTE, seigneur de Villiers-Louis, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Sens.

- Marle Antoinette, qualifiée de dame de Trémont et de Malay-le-Roi, mourut le 9 août 1725 et fut inhumée le 10 suivant dans le cimetière Notre-Dame de Sens.

- Catherine Elisabeth, qualifiée dame de Malay-le-Roi et de Trémont, mourut le 4 avril 1733 à l'âge de 35 ans. C'est sans doute elle qui vendit la terre de Malay-Le-Roi¹⁰⁰.

Louis-François Grassin aurait épousé en secondes noces Marie BILBAULT.

13

VII. Claude GRASSIN né vers 1620 - † 26 septembre 1690 à Sens (paroisse Saint-Hilaire).

Il est qualifié « sieur du Petitbois » et fut conseiller au bailliage de Sens. Il épousa en premières noces, le 27 juillet 1649, Marie ANGENOUST, qui mourut sans postérité. Il se remaria ensuite avec Marie TREYNARD, qui lui donna quinze enfants, dont :

- Marie Elisabeth, morte le 4 juillet 1688 (à l'âge de 35 ans) à Sens (paroisse Saint-Hilaire). Elle avait épousé le 29 juin 1676, en cette église Saint-Hilaire de Sens, Christophe (I) de ROSSEL de CERCY. Il était né le 18 août 1646 du mariage de Jacques (II), écuyer, seigneur de La Chapelle puis de Cercy, premier président en l'élection de Sens, et d'Anne Guillaume de Marsangy. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1701, puis alla s'établir à Rochefort (Saintonge).

- Louise-Nicole, morte âgée de 86 ans, le 28 mai 1750 à Sens (paroisse Saint Hilaire) et inhumée le 29 suivant dans la chapelle Notre-Dame. Elle avait épousé le 4 septembre 1690, en l'église Saint-Hilaire de Sens, Octave GARSEMENT, conseiller au bailliage et siège

présidial de Sens¹⁰¹. Il est devenu plus tard doyen de ces conseillers au bailliage.

14

V. Jacques (I) GRASSIN, baptisé le 26¹⁰² juillet 1556 en l'église Saint-Jean de Joigny. Il épousa dès 1577, Marie LE DOUX (alias LEDOUX), qui lui apporta la terre d'Epineau¹⁰³. Il en eut au moins trois enfants :

- Jacques (II) qui suit en **15**.

- Anne, baptisée le 9 mars 1583 en l'église Saint-Thibault de Joigny, et sans doute morte avant la naissance de la suivante.

- Anne, baptisée le 21 juillet 1585 dans la même église.

Peut être épousa-t-il en secondes noces (à moins qu'il ne s'agisse d'une première alliance de son fils Jacques) Jeanne CHAU, mère de Jacques, baptisé le 20 juillet 1600¹⁰⁴.

15

VI. Jacques (II) GRASSIN baptisé le 15 juin (alias 21 janvier) 1580. Seigneur d'Epineau après son père, il possédait dès 1613 la charge de procureur du Roi au bailliage de Joigny, puis, par lettres de provisions du 20 octobre 1620, il fut nommé (en remplacement de Adrien Aucamus) procureur du Roi en l'élection et grenier à sel de Joigny.

Il prêta serment en la Cour des Aides de Paris, le 4 décembre¹⁰⁵ et le même jour furent enregistrées ses lettres de provisions¹⁰⁶.

Il avait épousé, en 1606, Jeanne¹⁰⁷ PROTAT, qui lui donna neuf enfants:

- Jean, baptisé le 8 août 1608 en l'église Saint-Jean de Joigny.

- Madeleine, baptisée le 10 mars 1611 en l'église Saint-Thibault de Joigny. Elle fut inhumée en octobre 1670. Elle avait épousé Jean CHAUDOT.

- Jacques, baptisé à Saint-Thibault le 18 janvier 1613. Il est sans doute mort jeune.

- Edmée, baptisée le 30 août 1614 à Saint-Thibault. Elle épousa, le 21 septembre 1629 (à Joigny), Jacques PERILLE, marchand de bois audit Joigny, décédé le 25 décembre 1649. Il était le fils¹⁰⁸ de Jean « le Jeune » et de Jeanne Fagoteux.

- Jacques, baptisé le 12 octobre 1617 à Saint-Thibault. Il est cité comme curé de Saint-Aubin-sur-Yonne en 1645.

- Claude (I) qui suit en **16**.

- Marie, baptisée le 9 mars 1622 à Saint-Thibault.

- Charles qui suivra en **26**.

- Florence, baptisée le 2 septembre 1625 à Saint-Thibault.

16

VII. Claude (I) GRASSIN baptisé le 21 octobre 1619 en l'église Saint-Thibault de Joigny † 1691. Sieur d'Epineau après son père, et du Bouzay. Il fut aussi avocat en Parlement, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Joigny¹⁰⁹. Il est encore cité comme tel en 1670.

Le 20 juillet 1681, il afferma quelques héritages qui lui appartenaient, et le lendemain, il bailla des terres et des prés à René Bedeau, laboureur à Saint-Cydroine. Claude est alors dit « marchand demeurant à Joigny »¹¹⁰.

Il épousa, en premières noces, le 10 février 1642, Suzanne LE BEUF, qui lui donna sept enfants :

- Edmée, qui épousa en premières noces Charles SAULNIER, élu en l'élection de Joigny, puis en secondes noces, le 14 novembre 1676, en l'église Saint-Jean de Joigny, Pierre PARASTRE, marchand, sieur de la Varenne.

- Jacques (III) qui suit en **17**.

- Françoise, baptisée le 28 novembre 1650 en l'église Saint-Jean de Joigny. Elle épousa, le 27 avril 1678, en celle de Saint-Thibault, Pierre CHOMEREAU, marchand et procureur du Roi au bailliage de Joigny, mort en 1694. Il était fils d'Erreur : source de la référence non trouvée de Jean, aussi procureur du Roi au bailliage de Joigny, et d'Anne BOUCQUOT.

- Gabriel, baptisé à Saint-Jean le 16 mars 1652. Il est sans doute mort jeune.

- Suzanne Charlotte, baptisée à Saint-Jean le 14 juillet 1653 et morte le 30 septembre 1729. Elle avait épousé le 31 janvier 1673 en l'église Saint-Jean de Joigny ; Edme GIROUST, avocat en parlement, mort le 17 octobre (ou décembre) 1688. Il était fils d'Erreur : source de la référence non trouvée Jean, bailli de Saint-Aubin-Château-Neuf et d'Edmée Chaillot.

- Suzanne, baptisée à Saint-Jean le 29 novembre 1655.

- Gabriel, baptisé à Saint-Jean le 9 novembre 1657.

Claude (I) épousa en secondes noces¹¹¹ (le contrat de mariage étant signé le 3 - ou le 5 ? - septembre 1665) Jeanne CONSTANT, veuve de N... Hardouin¹¹². Il en eut au moins :

- Claude (II) qui suivra en **20**.

17

VIII. Jacques (III) GRASSIN baptisé le 23 décembre 1646 en l'église Saint-Jean de Joigny. Substitut du procureur du Roi (cité comme tel en 1673), il fut bientôt avocat en Parlement et procureur du Roi en l'élection de Joigny. Cette dernière charge fut insinuée le 18 juillet 1675¹¹³. Il avait épousé en juin 1670, en l'église Saint-Thibault de Joigny, (le contrat étant signé le 16 de ce mois devant M^e du Saussoy, notaire au comté de Joigny), Françoise TULOU, fille¹¹⁴ de Jean, greffier en chef au grenier à sel de Joigny. Il en eut :

- Antoine, baptisé le 7 et inhumé le 8 novembre 1673 dans l'église Saint-Thibault-de Joigny.

- Jacques Charles qui suit en **18**.

et sans doute :

- Charles, baptisé en février 1681 à Saint-Thibault.

18

IX. Jacques Charles GRASSIN baptisé le 11 février 1675 en l'église Saint-Thibault de Joigny, † mai 1724. Seigneur de Glatigny, Epineau..., il entra dans la carrière militaire et devint capitaine au régiment de Picardie. Il fut ensuite capitaine des grenadiers royaux au régiment de Normandie avec lequel il fit de nombreuses campagnes et où il reçut des blessures considérables. Ses mérites sont rappelés dans les lettres de noblesse que le Roi lui concéda en juillet 1720¹¹⁵. Louis XV le fit encore chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et commandant au fort français de Berghes-Saint-Winock. Il demeurait aux Voves, comme on peut le constater par un acte du 25 décembre 1712¹¹⁶.

Il avait épousé - contrat signé le 28 octobre 1697 et célébration le 24 suivant à Épineau-les-Voves - Suzanne SOURDOT, qui le fit père de :

- Jacques Charles (1698-1708)

- Marie Suzanne (1699-1702)

- Simon Claude qui suit en **19**.

- Jacques Alexandre, baptisé le 28 juillet 1703. Il fut surnommé « l'abbé Grassin » et apparaît dans le partage qu'il fit avec son frère aîné des biens de la succession paternelle le 15 décembre 1739. Il était alors prieur de Néronville¹¹⁷. Il fut doyen de l'église collégiale de Courpalay et prieur de Châteauneuf, Marsac et Frossay¹¹⁸.

- Suzanne, née le 4 septembre 1705 à Épineau-les-Voves, elle y décède le 24 avril 1713.

- Marie Suzanne (1714-...)

19

X. Simon Claude GRASSIN baptisé le 16 mars 1701 en l'église d'Épineau, † le 5 janvier 1776 à Saint-Cyr-la-Rivière¹¹⁹ peu avant le 3 février 1776¹²⁰.

Tout comme son père, il suivit le parti « des armes... ». Il fut d'abord sous-lieutenant au régiment de Picardie (13 février 1712). Après quelques actions dans le Nord, il devint enseigne de la Colonelle dans le même régiment (14 mars 1713), puis il est fait lieutenant (3 avril 1714). Après avoir reçu une compagnie (14 décembre 1717, il passa capitaine en second, au dédoublement des compagnies de ce régiment de Picardie (2 mai 1718). Il servit ainsi l'année suivante aux sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et d'Urgel.

Il occupa sans doute pendant quelques temps de ses affaires personnelles, son père étant mort en 1724. Ayant hérité de ses biens, il se fit depuis appelé le « marquis de Grassin ». Retrouvant ses activités militaires, il commanda encore sa compagnie au camp de la Meuse (1727) puis dans la campagne d'Italie de 1733 à 1735. Il passa ensuite à une compagnie de grenadiers (24 février 1739) et devint mestre-de-camp du régiment des arquebusiers de Grassin (1741). Servant avec beaucoup de distinction, on lui accorda le rang de lieutenant-colonel (4 avril 1743). Sans doute licencié à la suite de la campagne de Haute-Alsace, il leva des troupes légères à pied et à cheval (par commissions du 1^{er} avril 1744) dont il devint colonel et se comporta de nouveau avec éclat¹²¹. Il fut alors déclaré brigadier des armées du Roi (novembre 1745) et en obtint le brevet le 1^{er} mai 1746. Il fut ensuite créé maréchal des camps et armées du Roi par brevet du 10 mai 1748. Il servit encore quelques temps dans le Nord et se démit de son régiment en 1749.

Le Roi le fit alors commandant des ville et citadelle de Saint-Tropez, après l'avoir fait chevalier de ses Ordres et de celui de Saint-Louis¹²².

Puis, dans les années 1763-1764, il eut un grand procès avec sa cousine Marguerite Octavie de Requeleyne Grassin, comtesse douairière de La Celle (cf. en 7 et note Erreur : source de la référence non trouvée). prétextant être le chef de « nom et d'armes », il réclamait le versement des archives familiales qu'aurait détenu, à ce moment, sa dite cousine. Il produisit alors une généalogie et des titres justifiant sa revendication. Il voulait prouver que Laurent (III) et Jacques (I) étaient fils d'un Christophe Grassin. Les pièces qu'il produisit à cet effet furent longuement analysées et facilement démontées par la Comtesse. Le document conservé à la

B.N. (cf. liste des sources utilisées), qui est une des étapes de procédure, est d'une grande importance. Le texte des défenseurs de la Comtesse, passionné donc exagéré et démuné, bien entendu, de toute objectivité, n'en est pas moins un témoignage de la moralité de certaines personnes qui ne reculait devant aucun moyen frauduleux pour parvenir à un état de noblesse soit personnelle, soit ancestrale. Mais la critique n'a pas sa place ici, et bornons-nous aux faits... Simon Claude produisit d'abord cette généalogie (qui est d'ailleurs résumée en annexe de ce mémoire). Et elle comporte une erreur de taille ! S'il est juste que Laurent (III) et Jacques (I) sont frères, ils ne furent jamais fils d'un Christophe, les actes baptistaires des concernés étant là pour nous le confirmer. Afin d'appuyer ses dires, il produisit un acte du 13 novembre 1619, par lequel Laurent Grassin paya « à Jacques, son frère, 2 000 livres réversibles à Claude, fils de ce dernier, pour une soute de partage de la succession de Christophe Grassin leur père. »

Or, cet acte est faux ! la Comtesse de la Celle le démontra en présentant un acte de 1617, dans lequel la procédure susdite fut suivie par la veuve de Laurent (III). Ainsi, ni celui-ci, ni Jacques (I) ne passèrent cet acte de 1619... Ayant mis à nu les tristes justifications du Maréchal des Camps, les défenseurs de Marguerite Octavie de Requeleyne Grassin s'employèrent à décrire la généalogie de celui-ci, en remontant jusqu'à Jacques (I). C'est ainsi qu'apparurent les méfaits de Simon Claude, qui tenait à faire disparaître les traces d'une famille qui « existait à Joigny dans un état de bourgeoisie médiocre et obscure », et faire admettre à qui voulait l'entendre un état de noblesse depuis longtemps acquis et renforcé, selon lui, par son cousinage avec Pierre de Grassin. C'est pourquoi Madame de la Celle commanda la visite tant des registres des paroisses de Joigny et de Cheny, que des minutes de M^e du Saussoy, notaire à Joigny. On y constata, sans difficulté, que certains actes avaient été surchargés d'une autre encre et par un autre main. Les termes « Maîtres » et « bourgeois » avaient été remplacés par ceux de « Messire » et d'« écuyer »,... D'autres exemples furent découverts et tous furent dûment rapportés dans des procès-verbaux des 10 et 11 juin 1763. On alla même jusqu'à interroger le curé de la paroisse d'Epineau qui raconta que la mère de Simon Claude vint à lui, à genoux et en larmes, lui implorer la modification des textes de ses registres, ce qui était indispensable, selon la demanderesse, pour la carrière de ce dernier. Le prêtre répondit qu'il ne le ferait que sur l'injonction de son supérieur spirituel. Elle s'en retourna et lorsque le curé se fut absenté plus tard pour maladie, Simon Claude vint lui-même à la cure subtiliser les livres et en modifier le contenu à sa guise. De similaires méfaits furent encore perpétrés, comme on l'a dit, sur les registres paroissiaux de Joigny et sur les minutes des archives de M^e du Saussoy.

Tous ces documents, frauduleusement « adhésés », perdront à l'avenir les chercheurs non avisés... Mais, comme il l'est souvent répété dans le Mémoire en question, s'il est facile de cacher l'origine de sa propre personne, il est beaucoup plus délicat de supprimer des archives les multiples preuves concernant une famille et son origine. Aussi, d'autres actes parvenus jusqu'à maintenant nous démontrent que Simon Claude est bien issu de la même famille que celle du Directeur des

Monnaies de France, et que sa branche, qui ne vivait pas un état de petite bourgeoisie, faisait bien partie de la caste riche et influente de Joigny... mais pas de la noblesse.

Simon Claude fit son testament le 20 avril 1769 et y ajouta un codicille le 14 mars 1773¹²³. Il avait épousé, en premières noces, « pendant la guerre », à Anvers (c'est-à-dire vers 1745 ?), Cécile Christine Bénédicte de PEYTIER, morte à Paris le 3 novembre 1753, âgée de 36 ans¹²⁴. Il en eut une fille :

- Catherine, qui épousa (contrat signé à Versailles le 30 avril 1769 par la famille royale)¹²⁵, Denis Jean, marquis de MAUROY, lieutenant-général des armées du Roi et grand-croix de l'Ordre de Saint-Louis, né le 31 octobre 1737 et mort le 7 janvier 1818 à Paris, dans son hôtel du 158 de la rue du Faubourg Saint Honoré. Il était le fils de François Denis, marquis de Mauroy, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville et château de Tarascon et de Geneviève Françoise de Pleurre.

Il épousa en secondes noces, le 6 mars 1755¹²⁶ (contrat signé le 2 précédent), Marie Geneviève Françoise de VION de TESSANCOURT, fille et co-héritière de René, seigneur de Tessancourt, Maisoncelle, Thionville... et de Marie Marguerite de La Salle de Carrières. Elle fut convoquée en 1789 pour l'Assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, comme dame des paroisses de Saint-Cyr-La-Rivière, Arrancourt, Abbeville, et des fiefs et seigneuries de Cottainville, Fontenette, Quincampoix et Boissy-la-Rivière. Elle fut la mère de deux filles :

- Alexandrine Marie, encore mineure le 20 juillet 1777¹²⁷.

- Elisabeth Marie, baptisée le 28 mars 1760 en l'église Saint-Merry de Paris¹²⁸. † le 17 juillet 1799 à Étampes. Elle fut instituée, avec sa sœur Alexandrine Marie, légataire universelle par le testament de son père. Elle porta les biens de sa branche en mariage (contrat signé le 12 juin 1789 à Versailles par le Roi et la famille royale)¹²⁹ à Jacques Pierre Prothade Hippolyte d'ASTROG. Celui-ci était né le 1^{er} août 1759 à Poligny (Jura) et mourut le 23 janvier 1828, dernier mâle de sa maison, au château de Saint-Cyr-La-Rivière, ville dont il était maire. Capitaine des vaisseaux du Roi (1788), il est fait baron de l'Empire par lettres-patentes du 18 mai 1809. Elu député l'année suivante, il est fait contre-amiral honoraire en 1815, puis comte en 1825. Il était également chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et officier de celui de Légion d'Honneur¹³⁰. Il était le fils d'Hugues Joseph, gouverneur de la ville de Polisy, et de Barbe Claudine Chevalier.

Elisabeth Marie décéda sans enfants vivants¹³¹, et ses biens paternels passèrent à demi-sœur aînée Catherine, comme l'avait désiré leur père dans ses dernières volontés.

Simon Claude eut également un fils naturel et illégitime de Marie Garnier de la Sauvagère : Denis Claude François Grassin, encore mineur le 23 avril 1773¹³².

20

VIII. Claude (II) GRASSIN né le 19 mars 1671, † 1710. Qualifié sieur du Bouzay et bourgeois de Joigny, il fut receveur de la terre et seigneurie de Cheny¹³³.

Sans doute est-ce lui qui fut établi, en 1703, gardien à la saisie d'un quartier de vigne, et l'année suivante, qualifié marchand à Migennes¹³⁴.

Il épousa le 20 avril 1694 en l'église Saint-Thibault de Joigny (le contrat de mariage étant signé le 16 de ce mois), Marie Elisabeth PRESSUROT, fille de François, bailli de Saint-Julien-du-Sault, et de Marie FAUVEAU. Il en eut deux enfants :

- Pierre François qui suit en **21**.

- Claude Joseph, baptisé à Cheny, qui devint prêtre de l'Ordre des Capucins. Il fut d'abord docteur en théologie de la Faculté de Paris, ainsi que prieur de Coligny et d'Ambierle (et à ce titre sous-prieur commendataire de Saint-Martin d'Ambierle de 1727 à 1746). Il fut encore vicaire-général de l'archevêque de Vienne. Sans doute arrêté à Paris, où il demeurerait, il fut envoyé à Rochefort et mourut à bord du vaisseau qui l'emmenait en déportation, en 1793.

21

IX. Pierre François GRASSIN né en 1704 - † 1790 à Précord. Il se titrait vicomte de Sens, et est qualifié sieur de Mailly en 1743. Capitaine de grenadiers dans le régiment de Picardie, il fut également ingénieur ordinaire du Roi au département de Strasbourg. Au cours de ses travaux, il eut le visage et la moitié du corps atrocement brûlés et perdit la vue... Il n'avait que 24 ans¹³⁵...

Par un arrêté du conseil du Roi, en date du 13 août 1743 (confirmé par lettres-patentes du 11 octobre suivant¹³⁶, enregistrées en la Cour des Aides le 10 juillet 1744), il fut maintenu dans sa noblesse d'extraction.

Le 16 octobre 1743, il acheta, en commun avec son frère cadet, pour la somme de 90 000 livres, la seigneurie de Précord (sise près de Varennes-sur-Tesche) avec le fief des Hormières... à Jean-Louis Basillet, intendant d'Auch. Il s'y établit. Puis il épousa (contrat signé le 8 juillet 1744) Elisabeth Nicole LOIR, née en mai 1714 (à Besançon ?) du mariage de Jean Louis, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon et directeur de la monnaie de cette ville, et d'Elisabeth JULIOT. Elle décéda à Précord le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802), ayant été la mère de quatre enfants :

- Philiberte (née au château de Roullières), baptisé à Roullières (commune d'Ambierle) le 23 août 1745. Elle épousa, en 1764, M. de MESANGE de BEAUREPAIRE.

- Pierre, dit « Grassin de Mailly », né le 12 juin (ou août ?) 1746. Il entra dans le régiment des gardes françaises où il fut officier, suivant des preuves qu'il fournit devant d'Hozier, juge d'armes de France. le 14 septembre 1765¹³⁷. Il fut ensuite capitaine d'artillerie et mourut en 1781, sans alliance.

- Adélaïde, chanoinesse, morte en 1832.

- Gilbert qui suit en **22**.

22

X. Gilbert de GRASSIN † guillotiné le 17 ventôse an II (7 mars 1794) à Paris, place de la Révolution (alias place Louis XV). Seigneur de Précord après son père, il est parfois qualifié de « vicomte de Grassin ». Il était lieutenant de cavalerie au régiment Royal-Guyenne au moment de la Révolution, durant laquelle tous ses biens furent vendus comme Biens nationaux, y compris le célèbre vignoble de Barbesèche, sis à Saint-Martin (près de Saint-Etienne-du-Bas aujourd'hui Saint-Gérand-le-Puy) qu'il venait d'acquérir¹³⁸. Il était réputé dans la

région pour « son faste, ses chasses princières et pour son inépuisable charité », ce qui semble être une qualité innée chez les Grassin.

Il partit pour l'émigration, mais fut arrêté en route avec sa femme Marie Olive Henriette Louise BERNARD des CAMPS qu'il avait épousé le 12 février 1780. Elle mourut sur l'échafaud le même jour que son mari, étant âgée de 32 ans. Elle était la fille (et héritière ?) de Louis François, seigneur de Saint-Etienne-du-Bas, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et mestre-de-camp de cavalerie, et de Marie Gonard de Versières. Il en eut trois enfants :

- Pierre Nicol Charles qui suit en **23**.

- (une fille), morte à l'âge de 3 ans.

- Claude Charles, mort en 1806 à Précord, étant âgé de 22 ans.

23

XI. Pierre Nicol Charles de GRASSIN né le 2 mars 1781 † juin 1842, Suveretto (Toscane).

A la fin de l'année 1789, il est incorporé dans Royal-Guyenne où servait son père, mais il ne put suivre son régiment qui émigra en masse. Il vit ainsi ses parents monter sur l'échafaud révolutionnaire et les biens de sa famille dilapidés par la « fureur », sévissant à l'époque. Dès la restauration, il fut député par la noblesse du Bourbonnais pour présenter au nouveau Roi les hommages de cette province. Il fut présenté en audience particulière le 22 avril 1814. Il se fit ensuite recevoir garde du corps du Roi, dans la compagnie de Gramont. Mais la Duchesse d'Angoulême désirant lui avoir un poste plus important, le fit nommer sous-préfet de Dinan le 9 septembre suivant. Il le conserva jusqu'au retour de Napoléon et, malgré tous les dangers, après avoir refusé de prêter serment au nouveau régime, il ne fut expulsé de cette ville que le 8 mai 1815 ! Très surveillé durant les Cent Jours, il regagna Dinan le 21 juillet, après le retour de Louis XVIII. Le « Vicomte de Grassin » dut à son seul courage à sa fermeté et à son sang-froid, de remettre la ville dans le parti du Roi.

Bientôt, il fut appelé en poste à Mayenne où il arriva le 13 août. Il exécuta dans cet arrondissement un travail de réorganisation administrative et politique qui lui valut de nombreux éloges. Dépouillé de ses biens, il avait néanmoins réussi à récupérer la terre de Précord qu'il vendit en 1809 à Claude Derrault (de Chambord), conseiller général de l'Allier. En 1824, il acheta la terre de Dizy (Marne) pour devenir député, mais il échoua aux élections.

Après avoir été quelques temps secrétaire de M. de Villèle, ministre des finances, puis receveur des finances à Paris, il devint sous-directeur de la banque française établie à Rome, en 1832. Il se retira ensuite chez sa fille à Suveretto.

Il avait épousé le 3 février 1803, Charlotte Alexandrine BASSET (d'Hautemaison) fille de Jean-Marie, conseiller au parlement de Grenoble. Il en eut quatre enfants :

- Maxence qui suit en **24**.

- Adélaïde Georgette, née le 11 décembre 1804 et morte en 1822.

- Athanasie Victoire Joséphine, née le 29 mars 1807 et morte en 1850 à Suveretto. Elle avait épousé en 1837, Adolphe, comte de BIGAULT de FOUCHERES.

- Louis qui suivra en **25**.

24

XII. Maxence Pierre Charles Delphin de GRASSIN né le 27 décembre 1803, à Varennes-sur-Tèches (Allier), † 19 juin 1876 au château de la Bernarde (par Renaison) Il est qualifié « comte de Grassin » et « vicomte de Sens ». il entra dès 1822 à Saint-Cyr et devint maréchal des logis au 4^e régiment des chasseurs à cheval (de l'Ariège) le 30 novembre 1824, puis sous-lieutenant au même régiment. Il démissionna en 1830. Il épousa bientôt, en 1832 à Saint-Romain-la-Motte, Jeanne Sibylle Victoire DUMYRAT, née en 1814 et morte au château de la Bernarde à Saint-Romain-la-Mothe, le 13 juillet 1880. Elle était la fille et co-héritière de Pierre Emile (Emmanuel), châtelain de La Bernarde, et de Thérèse Victoire de Brosse de Chevagny.

Il en eut plusieurs enfants, dont l'aîné assura la pérennité du nom, lequel a désormais pour dernières représentantes, Madame de La Celle de Châteauclos, née Solange de Grassin, et Madame Dutrieux, née Marie-France de Grassin.

- Gabrielle Marie Octavie, née en 1854, décédée en 1934, elle épouse en 1885, Gabriel Marie Jean DELOLM de LALAUBIE, né en 1850, décédé en 1919.

25

XII. Louis (dit Ludovic) François de GRASSIN né le 10 mai 1808. Il épousa Marie BOURBE qui lui donna une fille :

- Athanasie, femme de M. Murgue.

26

VII. Charles GRASSIN, baptisé le 4 septembre 1623 en l'église Saint-Thibault de Joigny, † 1680. Il apparaît dès 1645¹³⁹ comme procureur du Roi au grenier à sel de Joigny, puis en 1660 Erreur : source de la référence non trouvée comme conseiller du Roi.

Il épousa Marguerite NAUDOT dont il eut six enfants :

- Jacques, baptisé le 26 novembre 1645 en l'église Saint-Thibault de Joigny.

- Marie, baptisée le 15 mai 1648 dans la même église.

- Gabrielle, baptisée le 25 février 1651 à Saint-Thibault. Elle y épousa, le 31 janvier 1667, Louis (II) CHOLLET procureur au bailliage et prévôté de Joigny, et échevin de cette ville¹⁴⁰. Il était le fils de Louis (I), aussi procureur aux dits bailliage et prévôté, et de Florence Perrotté.

- Marguerite, baptisée le 23 mars 1653 à Saint-Thibault. Elle y épousa le 7 février 1673, François Robert DEMAS, docteur en médecine de la faculté de médecine de Montpellier.

- Claude, baptisé le 19 juin 1655 à Saint-Thibault.

- Jean-Baptiste, baptisé le 9 septembre 1660 à Saint-Thibault.

27

Branches et personnages non rattachés

- **Guillaume (I) GRASSIN** pourrait être un fils de Christophe (cf. ci-dessus, chapitre B, 1). Il est qualifié « bourgeois » de Joigny et aurait épousé Perrette MICHEL, encore citée en 1598. Il en eut treize enfants :

- Jean, baptisé à Saint-Thibault le 24 décembre 1555.

- Marguerite, baptisée à Saint-Thibault le 11 mars 1558. Elle aurait épousé Thibaut DUMONT.

- Guillaume (II), baptisé à Saint-Thibault, le 27 septembre 1559. Bourgeois de Joigny, il aurait épousé Jeanne THIBAUT, mère de :

- Guillaume (III), baptisé à Saint-Thibault le 6 décembre 1588.

- Perrette, baptisée à Saint-Thibault le 18 novembre 1589 et sans doute morte jeune.

- Perrette, baptisée à Saint-Thibault le 29 juillet 1594 et sans doute morte avant la naissance de la suivante.

- Perrette, baptisée le 1^{er} décembre 1595 à Saint-Thibault.

Il aurait peut-être épousé en secondes noces, Anne DE..., mère de :

- Madeleine, baptisée à St-Thibault le 30 juillet 1597.

- Perrette, baptisée le 6 novembre 1561 à St-Thibault.

- Colombe, baptisée le 12 janvier 1564 à St-Thibault.

- Guillemette, baptisée le 10 janvier 1565 à Saint-Thibault.

- Christophe, baptisé le 24 octobre 1567 à Saint-Thibault.

- Catherine, baptisée le 11 décembre 1569 à Saint-Thibault (et femme, en 1611, de François GOUDEAU ?).

- Anne, baptisée le 7 novembre 1571 à Saint-Thibault (et femme en 1624, de Jean « le Jeune » BEJARD, procureur au bailliage de Joigny ?).

- Pierre, baptisé le 29 juin 1573 à Saint-Thibault. S'il s'agit du même qui épousa Marguerite MERILLE, il eut deux enfants :

* Laurent, baptisé le 10 juillet 1597 à Saint-Thibault.

* Perrette, baptisée le 4 août 1598 à Saint-Thibault.

- Jacques, baptisé le 2 août 1575 à Saint-Thibault et sans doute mort avant la naissance du suivant.

- Jacques, baptisé le 6 décembre 1577 à St-Thibault.

- Marie, baptisée le 2 février 1580 à Saint-Thibault (est-ce la même Marie Grassin, épouse de Claude L'EMPEREUR, sieur de l'Estang, gentilhomme de la Maison du Roi, vivant en 1609 à Brayne ?¹⁴¹).

Jean GRASSIN, pourrait être un autre fils de Christophe. Il serait mort avant le 29 juin 1573. Il pourrait être le père de Pierre GRASSIN, bourgeois de Joigny, qui épousa Nicole SARRAZIN. le faisant père de huit enfants :

- Anne, baptisée le 10 février 1586 à Saint-Jean (est-ce elle qui fut inhumée dans le cimetière Saint-Jean de Joigny le 26 février 1651, étant la femme de Sébastien HOUARD ?).

- Antoine, baptisé le 22 septembre 1587 à Saint-Jean.

- Nicole, baptisée le 12 novembre 1588 à Saint-Jean.

Elle aurait épousé Etienne DORANGE.

- Christophe, baptisé le 25 février 1589 à Saint-Jean.

- Jean, baptisé le 23 mars 1594 à Saint-Jean.

C'est sans doute lui qui épousa Françoise NORMAND, et fut père des cinq enfants suivants :

- Elisabeth, baptisée le 19 septembre 1618 à Saint-Thibault.

- Catherine, baptisée le 19 septembre 1620 à Saint-Thibault.

- Jean, baptisé le 5 mai 1624 à Saint-Thibault et sans doute mort jeune.

- Jean, baptisé le 23 janvier 1628 à Saint-Thibault.
 - Nicole, baptisée le 5 septembre 1631 à Saint-Thibault.
 - Catherine, baptisée le 27 octobre 1516 à Saint-Jean.
- Sans doute est-ce elle qui épousa Claude MICHAU.
- Pierre, baptisé le 11 août 1599 à Saint-Jean.

Catherine GRASSIN, femme de Louis GOIX (1571).

Charles Alexandre GRASSIN, colonel au régiment des arquebusiers du Roi, qui eut un fils illégitime de Anne François Charlotte Praxèle d'ULRICH (de Saint-Amand) : Charles Alexandre Joseph, né à Lille (paroisse Saint-André) le 22 août 1745¹⁴².

Christophe GRASSIN, sergent royal à Joigny, époux de Perrette PELLETIER, et père de deux enfants :

- Marie, baptisée le 8 mars 1641 à Saint-Jean.
- Christophe, baptisé le 19 janvier 1644 à Saint-Jean.

Etienne GRASSIN qui possédait une maison, rue du Pont à Villeneuve-sur-Yonne, et qui fut le mari d'une certaine Jeanne, remariée à Aliot Fort. Ce dernier couple vivait en 1460¹⁴³.

Jean GRASSIN, capitaine au régiment de Normandie, demeurant à Auxerre, au logis à l'enseigne du « Signe de la Croix », rue Saint-Siméon, qui constitua une rente à Marie Chollet, veuve de Claude Lebeuf, avocat, demeurant à Joigny, le 4 mars 1719¹⁴⁴.

Jeanne GRASSIN, qui avait un frère, et qui fut la femme de Edme MAURE, sergent de ville à Joigny (celui-ci naquit en 1637 et fut inhumé dans l'église Saint-Jean de Joigny le 4 novembre 1675).

Guillaume GRASSIN, clerc suivant les finances, demeurant à Paris, rue de la Barre du Bec (paroisse Saint-Merry), qui fit don aux religieux, prieur et couvent du monastère Saint-Bernard (Faubourg Saint Honoré à Paris), de terres sises à Fontenay-les-Louvres et Châtenay-les-Louvres, le 8 mai 1608¹⁴⁵.

Marie GRASSIN, femme de Nicolas MERLIN (1585).

Marin GRASSIN, maître serrurier, à Paris, demeurant rue Montmartre (paroisse Saint-Eustache) et son fils Thomas¹⁴⁶.

Nicolas GRASSIN, clerc de Pierre de Lailly, receveur général des finances sur et deçà Seine et Yonne (1477)¹⁴⁷.

Thibault GRASSIN, domicilié à Sens vers 1478-1480 dans un immeuble de la censive des Célestins, et qui fut employé par ces mêmes religieux comme manœuvre en 1480 à l'occasion des travaux de la reconstruction du monastère¹⁴⁸.

etc.

¹ Le plus bel exemple de cette assertion nous est donné par **M.** qui écrit : « Quoiqu'on ne remonte (ici) leur généalogique que jusqu'en l'année 1440, il est de notoriété qu'elle subsistait à Sens bien auparavant ce temps. » Mais il faut toutefois remarquer que **M.** a imprimé la généalogie Grassin dans son dictionnaire d'après un mémoire qui lui fut communiqué par la famille elle-même. Toutes les fantaisie pouvaient donc facilement trouver leur place ici. Nous verrons d'ailleurs plus loin comment se comportait Simon Claude avec la généalogie de sa famille dans le années 1760.

² Il ne faut pas tenir compte de que qu'avance bien imprudemment **ST.-A., XII.** il nous dit trouver un Guillaume Grassin maire de Poitiers en 1247 (cité dans un recueil d'antiquités et de privilèges de la ville de Bourges, par Jean Chenu, 1621, page 533). Il doit s'agir sans aucun doute d'un membre de la famille Grossin, très ancienne et respectueusement connue en Poitou.

³ A.D.A., E 112 (R.D.C., article Nogent-sur-Seine).

⁴ Sur cette question, on pourra consulter les arguments des défenseurs de Octavie Marguerite de Roquelayne Grassin, comtesse douairière de la Celle dans le mémoire la concernant (cf. listes des sources) et le très intéressant débat engagé dans « L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux » n° 397 (avril 1984), col. 325 et n° 402 (septembre 1984), col. 808-811.

⁵ ST-A., XII.

⁶ Aucun document à notre connaissance n'atteste formellement ce couple.

⁷ Avec ce fief apparaissent le terre de Sobier (paroisse de Savigny), Bouslat, Coquerille et Montpiroux, dans les foi et hommage que rendit Jean de Chabannes, seigneur de Courtenay et de Dammartin, à Louis XII, le 17 février 1203 (B.N., fonds Clérambault. volume 307, f. 115 à 135 – communication de M. de La Celle de Châteauclos).

⁸ A.D.Y., H 285.

⁹ Bibliothèque de Joigny, fonds de Dilo, cote n° 19 (16 juin 1484).

¹⁰ A.D.Y., G 1368.

¹¹ A.D.Y. 3 E 22 (minute de M^e Ponot).

¹² Cette rente, Louis de Chancy, l'avait acquise de François Charnier et d'Isabeau de Punay, mère de ce dernier. Elle appartenait autrefois à Guillaume Marcade, seigneur de Dollot, qui l'avait constituée pour Pierre Charnier, père de François et mari d'Imbeau.

¹³ Celui-ci était alors en procès avec sa tante Louise Lenfant, veuve de Louis Vincent, greffier des élus de Sens.

¹⁴ A.D.Y., 3 E 22, liasse 660.

¹⁵ **M.** donne plutôt une seconde fille, sans la prénommer, à la place de Savinien.

¹⁶ P. Quesvers et H. Stein « Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens », tome I, page 434.

¹⁷ En 1524 et 1545, on trouve un Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessis-d'Autheuil (L. Mirot « Hommages rendus à la Chambre de France », tome I, n° 4534 et 4535).

¹⁸ C'est par ce Nicolas que La Chesnay-Desbois, in « Dictionnaire de la Noblesse ». tome VI, page 278, commence une brève généalogie de cette famille parisienne.

Nicolas Cotton et Marie Le Cirier eurent au moins deux enfants : 1) Gérard Cotton, qui finit une remarquable carrière « de robe » comme président du Grand-Conseil (21 mars 1587) ; et 2) Marie Cotton, qui épousa Germain (II) Le Rebours, avocat puis conseiller au Parlement de Paris (cf. La Chesnaye-Desbois, VXVI, 850), lesquels eurent une fille : Antoinette Le Rebours (plus tard femme de Jean Devyn. président en la Cour des Aides), seule héritière de Thierry Grassin du côté maternel (cf. Chapitre A. en 3).

¹⁹ B. le dit mort le 19....

²⁰ Version de **M.**

A. Tuetey in « Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris », tome V (1556-1567), 1892, citant Blanchard « Catalogue de conseillers du Parlement de Paris », page 64, le dit inhumé dans l'église Saint-Merry de Paris.

²¹ A.N., P II n° 347 (cf. L. Mirot, op. cit., tome 1, n°7).

²² A.N., P II n° 82 (cf. L. Mirot, op. cit., tome 1, n°8).

²³ A. Tuetey, op, cit., page 162 et note 2.

²⁴ ST. A., XII.

²⁵ Cf. La Chesnaye-Desbois, op. cit., X, 191.

²⁶ Cette terre fut plus tard possédée par Pierre (III) Grassin, comme on le verra dans l'article qui lui est consacré.

Il est toutefois intéressant de suivre, parmi l'imbricatio des alliances de la notabilité « de robe » de Paris. le cheminement de cette terre de Martin Courtin à Pierre Grassin.

²⁷ A. Tuetey, op. cit., pages 144,162 et 192. Cet auteur le prénomme Jacques...

²⁸ Le testament est fort bien décrit par ST-A., XII, qui ne cite malheureusement pas sa source.

²⁹ Compardon et A. Tuetey « Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris - règnes de François 1^{er} et de Henry II » (Paris 1904), n° 5080 : et A-N., Y 100), f° 16 v°.

³⁰ ST-A., XII et A.N., Y 110 f° 86.

³¹ AN., P. IV, n° 175 (cf. L. Mirot, op. cit., tome I, n° 9).

³² ST.-A. : XII et M.

³³ Cette grande maison avait été acquise le 6 avril 1527 par Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy-en-France, conseiller du Roi en son conseil privé et maître de requête en son hôtel, père dudit seigneur d'Arches, de Frédéric de Foix, grand écuyer, fondé de pouvoir de Henri. roi de Navarre (futur Henri IV).

³⁴ Ces maisons faisaient partie de l'Hôtel d'Albert.

³⁵ Paul Guérin « Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris » (Paris 1892). page 441.

³⁶ ST..A., XII.

³⁷ B.

³⁸ Daüer « Histoire de Joigny », ch, 25, page 255 (manuscrit conservé à la B-M. de Joigny).

³⁹ M..

⁴⁰ En effet, par un échange du 10 juillet 1541 (A.D.Y., 3 E 69, minutes de M^e Maupoy, notaire à Sens), Jean Ferrand, grand-archidiacre de Sens, reçut de Jean Desmauieux, prêtre chambrier de Sainte-Colombe de Sens, un arpent de terre, dont un demi était sis au finage de Saint-Aubin-sur-Yonne, et tenait par un bout (aux biens) de Laurent Grassin.

⁴¹ On trouve, dès le 20 septembre 1555. le baptême en l'église Saint-Thibault de Joigny de Geneviève Puisoye, (premier ?) enfant de ce couple.

⁴² « Mémoire pour la Comtesse de La Celle... », page 27.

⁴³ Lequel agissait en tant que tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Nicolas Clément, seigneur de Champrond, notaire et secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, et de Noëlle Ferrand, sa veuve (A.D.Y., dépôt 256, liasse 945, minutes de M^e Moraut).

⁴⁴ M : cf. 4.N., X 3b 44 à 48.

⁴⁵ B. et A.N., X 1a 266, f^o 250 à 257.

⁴⁶ A.N., Y 129, f^o 349 v^o

⁴⁷ Elle pourrait être la fille de Pierre Saulne (sic), prévôt en garde de Joigny (cf. Davier, op. cit.).

⁴⁸ M.

⁴⁹ Sans doute Colombe Grassin citée en 1559 dans l'acte de baptême de Guillaume, fils de Guillaume (I) Grassin (cf. chapitre B, en 27).

⁵⁰ Date à laquelle est établi le contrat de mariage de François Hatin, fils de ceux-ci, et de Marguerite Bonnet (minutes de M^e Sébastien Morice, acte n^o 17).

⁵¹ Minutes de M^e Hilaire Martin (Mairie de Sens).

⁵² Mairie de Sens. dépôt 256, liasse 40.

⁵³ M. et ST.-A., XII.

⁵⁴ A.N., P VI, n^o 175 (cf. L. Mirot, op. cit., tome I, n^o 10).

⁵⁵ Lequel en rendit hommage le 11 août 1603 (A.N., P IV, n^o 202 - cf. L. Mirot, Tome I, n^o 11).

⁵⁶ M.

Ce titre apparaît dès le IX^e siècle avec un Comte de Troyes. Il resurgit en 1032 et une famille comtale est suivie depuis 1130. Ces vicomtes de Sens ont dû s'arroger une part des droits régaliens sur le commerce local et qui appartenaient au Comte de Champagne ; pouvant s'élever aux deux tiers des revenus auxquels ils donnaient droit. La famille des Barres, héritière des Vicomtes, vendit ses parts à l'Archevêque de Sens, qui les inféoda à de riches bourgeois de la ville : les Dallement. Les Grassin vinrent en possession d'une partie de ses droits. Ils ressuscitèrent bientôt le titre vicomtal éteint depuis de XIII^e siècle, et qui ne s'attachait plus qu'à une fiscalité archaïque pratiquée sur les marchés locaux. (Savante communication de M. Etienne Meunier).

⁵⁷ Communication de M. de La Celle de Châteauclos.

⁵⁸ B.

⁵⁹ R.D.C., tome III, page 1549.

⁶⁰ A.N. Z Ib 570.

⁶¹ B.

⁶² Date à laquelle il fut procédé à un inventaire après décès par M^e Etienne Martin, notaire à Sens.

⁶³ M.

⁶⁴ A.N., Z 1a 570.

⁶⁵ B.

⁶⁶ M.

⁶⁷ B.

⁶⁸ M. et B.

⁶⁹ A.D.Y., 3 E 50, liasse 459 (communication de M. Alain Noël).

⁷⁰ M. et ST.-A XII.

⁷¹ Inventaire après décès du 2 mars 1658 (M^e Etienne Martin, notaire à Sens).

⁷² A.D.S., 6 AZ 1902, pièce 69. Dans le « Mémoire... », page 48, on trouve le 20 janvier comme date de signature du contrat.

⁷³ A.N., Y 225, f^o 169 v^o.

⁷⁴ « Mémoire... », pages 41-42.

⁷⁵ « Mémoire... », page 10 et H. Jouglas de Morenas in « Grand Armorial de France » tome suppléments, page 289.

⁷⁶ De ce mariage est issue une fille, Marguerite Octavie de Requeleyne, appelée à la substitution du nom et des armes de Grassin (« Mémoire... », page 47) qui, veuve de François du Puis d'Igny, comte de La Celle-sur-le-Bied, fit la reprise de fief de Vignolles (sis à Brazey), comme seule héritière de Marc Antoine Millotet, son cousin germain maternel (A.D.C.O., Recueil de Peincedé, tome VII, f^o 773).

Dans les années 1763-1764, étant également héritière par bénéfice d'inventaire de Pierre de Grassin, son oncle maternel, elle eut un procès fameux contre son cousin Simon Claude Grassin. Ce dernier, qui ne contestait pas l'état d'héritière de la Comtesse de La Celle, se disait être le chef de nom et d'armes, et à ce titre exigeait la restitution de tous les papiers de famille. Un mémoire de procédure de l'année 1764, aujourd'hui conservé à la B.N. (cf. liste de

sources) est sans aucun doute d'une importance capitale, car, à travers les agissements de Simon Claude, c'est toute une mentalité de la grande bourgeoisie qui nous y est dépeinte. Cette anecdote de la généalogie Grassin sera rapportée dans l'article du susdit Simon Claude (cf. Chapitre B, en 19). Ce mémoire fut signé par M. l'Abbé Farjonel, rapporteur ; M. Aubry, avocat ; M. Danjou, procureur.

Marguerite Octavie de Requeleyne Grassin mourut peut-être avant le 12 février 1770 (A.D.S., DC 6251, f° 121 v°) et eut pour fille et héritière : Charlotte du Puis d'Igny-Grassin, épouse de Charles Nicolas Mathieu Le Bacle, marquis de Moulins, et dame de la châtellenie de Mormant et des seigneuries de Lady, Ozouer-le-Repos, Courcel-les (A.D.S.M., E. 93 et E 94) et de la ferme de l'Épine (A.D.S.M., E 95).

⁷⁷ A.D.S.M. E.615.

⁷⁸ R.D.C., tome I, page 493.

⁷⁹ R.D.C., tome I, page 18.

⁸⁰ A.N. Q 1 52.

⁸¹ P. Chauvet in « Les Balidart et les d'Aigremont du Petit-Mesnil », extrait de la Revue de Champagne et de Brie. 1900.

⁸² Respectivement R.D.C., tome I, page 506, R.D.C., tome 2, page 895 ; R.D.C., tome 3, pages 1348-49 ; R.D.C., tome 3 page 1668 ; R.D.C., tome I, page 12.

⁸³ A.N.. P 1772, f° 42 ; P 1774, f° 130 et 168 bis ; P 1775, f° 109.

⁸⁴ A.N. P 1772, f° 89 v° et P 1773, f° 325 bis (hommage) ; P 821 1 - II (aveu).

⁸⁵ I.N., p. 231.

⁸⁶ A.N., Z 1b 575.

⁸⁷ M. et ST-A., XII.

⁸⁸ M.

⁸⁹ A.N., Y 45, f° 35.

⁹⁰ A.D.S., DC 6223, f° 237 v°

⁹¹ Archives de la prévôté de Dixmont, conservée au Archives Municipales de Villeneuve-sur-Yonne (acte du 9 janvier 1682 - communication de M. Alain Noël).

⁹² A.N., Y 228, f° 398.

⁹³ « Gazette de France » du 12 juillet.

⁹⁴ WB, VIII, page 233.

⁹⁵ Henri Verrier in « Histoire de l'Hôpital-Général de Provins et de l'Abbaye des Cordelières du Mort-Sainte-Catherine » Coulommiers 1894, pages 48-49 (communication de M. Denis Cailleaux).

⁹⁶ Aristide Dey in « Armorial historique de l'Yonne » Sens 1863, page 169, n° 25.

⁹⁷ Cf. R.D.C., tome 2, page 1173.

⁹⁸ Cet Eracle Villiers en avait précédemment hérité des Tolleron (4.D.Y., dépôt 570, 3 E 50 - minutes de M^e Franjou, notaire royal à Dixmont).

⁹⁹ Testament déposé chez M^e Arnould, notaire à Paris, le 11 avril suivant (A.D.S. DC° 6270, f° 93 v°).

¹⁰⁰ « Mémoire... » page 42.

¹⁰¹ A. Dey, op. cit., page 4, n° 20.

¹⁰² Dans le « Mémoire... », page 27, on trouve le 20.

¹⁰³ Communication de M. Alain Noël.

¹⁰⁴ « Mémoire... », page 28.

¹⁰⁵ « Mémoire... », pages 24, 25.

¹⁰⁶ A.N., Z 1a 544.

¹⁰⁷ Et non Anne ni Suzanne...

¹⁰⁸ « Descendance d'Etienne Porcher... », copie manuscrite conservée à la B.M. de Joigny.

¹⁰⁹ « Mémoire... », pages 19, 20.

¹¹⁰ « Mémoire... », pages 22, 23. A moins qu'il ne s'agisse du homonyme...

¹¹¹ Cette seconde alliance est confirmée par « Mémoire... » page 22.

¹¹² WB VIII.

¹¹³ A.N. Z 1a 569.

¹¹⁴ « Mémoire... », page 21.

¹¹⁵ Jean-François d'Hozier in « L'Impôt du sang... », tome 2 (1875) et « Mémoire... », page 10.

¹¹⁶ Minutes de M^e Bergère, notaire à Beaumont.

¹¹⁷ « Mémoire... », page 18.

¹¹⁸ M.

¹¹⁹ « Le 5 janvier 1776 : inhumation de Messire Simon, Claude de Grassin, maréchal des camps d'armée du roy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur des ville et citadelle de Saint-Tropez, ancien seigneur de Saint-Cyr, Arrancourt, Abbéville et autres lieux, vicomte de Sens, 75 ans, époux en 2^e noces de Dame Marguerite, Françoise, Geneviève de Vion de Tessancourt, haute et puissante de cette paroisse et autres lieux. » Le Petit Saint-Cyrien illustré n°61, décembre 2010, p. 13

¹²⁰ Date à laquelle son testament dut ouvert par maître Dubreuilh, notaire à Paris.

¹²¹ On trouvera un intéressant article sur le régiment de Grassin dans le « journal de Verdun » de novembre 1745 (cf. J.F. d'Hozier, op. cit.).

- ¹²² Promotion de 1715 (cf. Comte de Colleville et François Saint-Christo in « Les Ordres du Roi... » (Paris s.d.).
- ¹²³ A.D.S., DC 6 268, f° 68 v°.
- ¹²⁴ « Gazette de France » du 10 novembre suivant.
- ¹²⁵ « Gazette de France » des 5 et 8 mai suivants.
- ¹²⁶ « Gazette de France » du 8 mars suivant.
- ¹²⁷ A.D.S., DC 6 20, f° 170 r°.
- ¹²⁸ Fichier de la seconde reconstitution de l'Etat civil de Paris aux A.D.S. : référence citée : A.N., minutier central, CXV. 832 (65).
- ¹²⁹ « Gazette de France » du 19 juin suivant.
- ¹³⁰ Cf. A. Révérend in « Armorial du Premier Empire », Tome I, pages 24-25 et in « Titres, anoblissements et pairies de la Restauration », Tome I, pages 62, 63.
- ¹³¹ Le seul enfant issu de son mariage est Adèle Félix Françoise D'ASTOR, morte le 19 août 1818 à Bagnères-de-Bigorre. Elle avait épousée en 1813 André Maxime Urbain, comte de Choiseul-Daillecourt. Ce dernier ne semble pas avoir reçu quoi que ce soit de la succession d'Elizabeth Marie (de) Grassin, sa belle-mère.
- ¹³² A.D.S. DC 6 18, f° 197 v°.
- ¹³³ « Mémoire... », page 33.
- ¹³⁴ « Mémoire... », page 18.
- ¹³⁵ J.F. d'Hozier, op. cit.
- ¹³⁶ A.N. Z 1a 599.
- ¹³⁷ ST..A. XII.
- ¹³⁸ WB.. VIII.
- ¹³⁹ Cf. actes de baptême de 5 enfants.
- ¹⁴⁰ Devenu veuf, il se remaria avec Angélique Godon.
- ¹⁴¹ Cf d'Hozier « Amorial général ou registre de la noblesse de France » Paris 1738-1908, 13 volumes (ici : 2^e registre, 1^e partie, page 406).
- ¹⁴² cf. Denis du Péage « Notes d'état civil de la région du Nord » 1^e série, in « Société d'études de la province de Cambrai », recueil 12.
- ¹⁴³ Christian Maillard « le Premier censier de Villeneuve-sur-Yonne » in « le Bulletin de liaison de la S.GY. », fascicule n° 7, page 16.
- ¹⁴⁴ Minutes de M^e André Germain, notaire à Auxerre.
- ¹⁴⁵ A.N., Y 147, f° 172.
- ¹⁴⁶ A.N., Y 237, f° 160.
- ¹⁴⁷ B.N., manuscrits français 32 511, f° 369 r°.
- ¹⁴⁸ A.DY., H 489, f° 4 r° (communication de M. Denis Cailleaux).